



Formation : Organisation et gestion d'une CAE

Organisation et gestion d'une CAE

A Lyon le 24 janvier 2018

Cette formation courte (7 heures) est destinée à disposer d'une vision complète mais forcément succincte du fonctionnement et des enjeux des CAE.

Les objectifs

- Connaître les principes de fonctionnement d'une CAE notamment les éléments relatifs aux choix collectifs : leur cadre, leurs enjeux, leurs incidences.
- Maîtriser les enjeux juridiques et de gestion.

Public

Cette formation est particulièrement adaptée :

- Aux porteurs d'un projet de CAE pour leur donner une vision globale avant de rentrer dans les détails du fonctionnement ;
 - Aux membres des équipes support pour leur donner les clefs de compréhension et leur permettre de mesurer les enjeux des décisions qu'ils ont ou auront à prendre en tant qu'associés.
 - Aux entrepreneurs salariés associés pour leur donner les clefs de compréhension et leur permettre de mesurer les enjeux des décisions qu'ils ont ou auront à prendre en tant qu'associés.
- Pas de prérequis.

Contenus

Cadre et histoire Origine des CAE, les motivations, l'environnement, les CAE aujourd'hui. La Loi du 31 juillet 2014 créant les CAE et le Contrat d'Entrepreneur Salarié Associé.

Les principes de fonctionnement

Grands principes Projet économique, social et politique, humain. Une seule entreprise, des comptes d'activité isolés. Responsabilité. Organisation.

Statuts et Gouvernance Choix du statut et incidences. Instances de décision. Statuts des dirigeants.

Equipe support Accueil, accompagnement, gestion. Obligations et fonctionnement.

Modèles économiques L'équilibre des ressources. La contribution coopérative, les autres financements.

Les activités des entrepreneurs Possibilités et limites. Particularités.

Parcours d'entrepreneurs Accueil – Contrat d'Accompagnement au Projet d'Entreprise – Entrepreneur Salarié Associé.

Gestion des activités Principes comptables – Rémunération et gestion du résultat des activités.

Des questions et enjeux du projet de la CAE Mesure du risque – niveaux de mutualisation – mise en place des outils de gestion et d'animation – modèle économique de la CAE.

Méthode Cours magistral et échanges de pratiques.

Intervenant Henri Cachau, Délégué Général de l'association Copéa - Codirecteur général de la SCIC Louty. Co créateur de la solution de gestion Louty.net

Organisation

24 janvier 2018 à Lyon

La formation a lieu de 10 h à 18 h - Journée de 7 heures.

Coût de la formation :

Pour les coopératives adhérentes de Copéa :

Prix de vente : 180 € HT la journée (TVA au taux plein en sus)

Pour les structures non adhérentes :

Prix de vente : 300 € HT la journée (TVA au taux plein en sus)

Copéa est organisme de formation enregistré sous le

numéro 82 26 016 19 26.

Une convention de formation sera signée à l'inscription.

Une fois la convention faite, aucune rétractation ne pourra être acceptée.

Faute de 5 inscrits 1 mois avant la formation, celle-ci sera annulée.

Les jours d'absence ne seront déduits qu'en cas de maladie attestée par un certificat médical.

En cas d'absence non justifiée les journées retenues seront facturées.

Si la convention spécifie une facturation directement à l'organisme de financement de l'employeur, ces journées d'absence seront facturées à l'employeur.

Renseignements et inscription

Programme complet et dossier d'inscription sur demande auprès de Caroline Lacoëntre secretariat@copea.fr.

Responsable pédagogique : Paolo SERRA (formateur et gérant de la CAE Alteractifs)

pserra@alteractifs.org

Présentation des formations :

Les formations proposées par Copéa permettent un apport théorique et un échange de partage.

Elles s'adressent aux dirigeants, équipes support et entrepreneurs des CAE.